

numéro 18



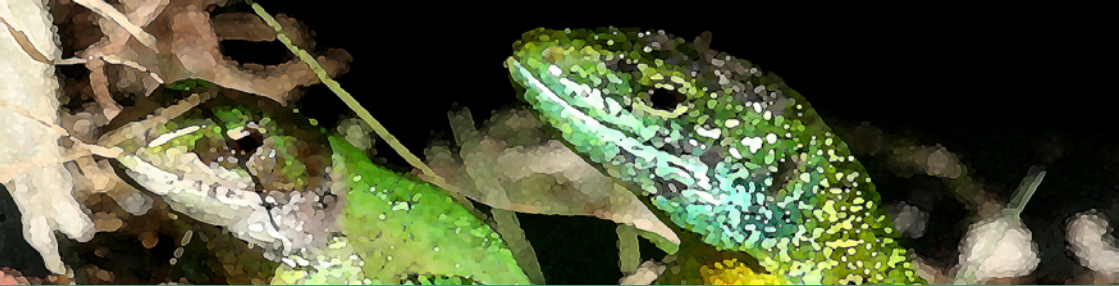
obs natu

le bulletin



été 2010

ISSN : 1775-8009



SOMMAIRE n°18

été 2010



FRANCHE-COMTE



Obsnatu la Base - Les actus	03
Nouvelles du CHR - Réunion de avril 2010	04
Rubrique à bagues - Marquage Milan royal	08
Actions de la LPO Franche-Comté - Les actus	10
Nicheurs rares - La Mouette rieuse, Rôle des genêts	17
Incertain temps - La Pie-grièche écorcheur en 2010	18
Curiosités ornithos - Pie-grièche hybride Nov 2009 - Jul 2010	21

Directeur de publication : Frédéric Maillot

Rédac' chef : Jean-Philippe Paul avec la collaboration de Samuel Maas

Conception graphique & mise en page : Guillaume Petitjean & Filippa De Oliveira

Textes et illustrations à envoyer à : jean-philippe.paul@lpo.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux Franche-Comté

Maison de l'environnement de Franche-Comté

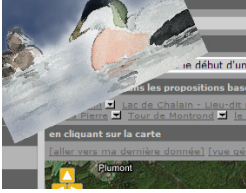
7 rue Voirin - 25000 Besançon

Tel: 03 81 50 43 10 - Fax: 03 81 61 66 21 - franche-comte@lpo.fr

Association agréée au titre de la protection de la nature

Retrouvez la LPO et Obsnatu la base sur Internet : <http://franche-comte.lpo.fr>

Obsnatu-fc, liste partenaire : fr.groups.yahoo.com/group/obsnatu-fc



Obsnatu la Base de données

Obsnatu la base Les actus

Bilan et état de l'apport de connaissances – 1^{er} semestre 2010

La saison de reproduction 2010 est finie et lors de celle-ci plus de 80 000 données nous ont été transmises grâce à vous. A mi-parcours pour 2010, nous avons déjà, avec plus de 110 900 données, dépassé le nombre total de données transmises pour toute l'année 2009 ! Merci à vous et aussi aux vérificateurs ! L'amélioration de nos connaissances à l'échelle régionale est indéniable (+ 373 % contributions entre 2008 et 2009) et est due au développement de Obsnatu la base et à l'augmentation du nombre d'inscrit (613 inscrits au 16/07/10 avec

152 nouveaux inscrits depuis le début d'année). La répartition départementale des observations reste cependant irrégulière, en effet le Doubs regroupe 35 % des données, suivi de la Haute-Saône avec 30 %, du Territoire de Belfort avec 19 % et du Jura, toujours peu visité, avec 15 %. N'hésitez pas à aller vous promener dans le Jura...

Avec la mise en place en début d'année des modules Mammifères, Amphibiens et Reptiles, vous nous avez déjà transmis plus de 4 700 observations. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos observations pour participer à la connaissance régionale de ces autres taxons. Car c'est à partir de la connaissance que l'on peut mettre en place des programmes de conservation (cas du Plan d'action Couleuvre vipérine lancé cette année) !

Important! pour la saisie des amphibiens et reptiles, privilégiez au maximum la fonction «pointage précis» car la localisation exacte des stations est essentielle à leur conservation. Encore merci à vous et à bientôt sur Obsnatu la base !

Les financeurs de obsnatu la base sont la DREAL Franche-Comté, la Région Franche-Comté, et l'Union Européenne - FEDER

Isabelle Leducq



Hermine © Samuel Maas



nouvelles du Comité d'homologation Régional

Compte-rendu de la réunion annuelle du Comité d'homologation franc-comtois

La réunion s'est tenue le vendredi 23 avril 2010 à la Maison de l'environnement de Franche-Comté à Besançon.

Présents : Emmanuel Cretin, Marc Giroud, Didier Lecornu, Christophe Mauvais, Dominique Michelat (secrétaire), Christine Piotte et Eric Wolff.

Excusés : Jean-Marc Gérard, Guillaume Locatelli, Jean-Philippe Paul.

Renouvellement du Comité

Chaque année, les deux plus anciens membres du C.H.R. sont susceptibles d'être sortants dans la mesure de leur remplacement. Cette année, Guillaume Locatelli et Eric Wolff arrivaient en fin de mandat. Julien Langlade et Thierry Petit ont été élus aux places de Guillaume et Eric.

Seront sortants en :

> 2011 : Jean-Marc Gérard et Emmanuel Cretin

> 2012 : Dominique Michelat et Christine Piotte

> 2013 : Jean-Philippe Paul et Christophe Mauvais

> 2014 : Marc Giroud et Didier Lecornu

> 2015 : Thierry Petit et Julien Langlade

Le comité remercie chaleureusement Guillaume et Eric pour le travail accompli au cours de leurs mandats.



Hirondelle rousseline © Laurent Déforêt

Relecture des fiches refusées au cours de la dernière année

Toutes les fiches refusées au cours de l'année, quatorze au total, ont à nouveau été étudiées lors de la réunion annuelle. Cette nouvelle analyse a permis d'accepter trois données préalablement refusées.

Analyse des premières mentions régionales d'Hirondelle rousseline, de Faucon d'Eléonore et de Pipit de Richard.

Dans le but de permettre l'impression du Falco 40 qui contient la mise à jour de la liste des oiseaux de Franche-Comté dans les meilleurs délais (impression fin avril), les premières mentions régionales des trois espèces citées ont été discutées dans le but que la liste à paraître soit à jour. Les données d'une Hirondelle rousseline vue le 1 mai 2008 à Champdivers (39), 2 adultes d'Hirondelle rousseline le 29 avril 2009 à Breurey-lès-Faverney (70), 1 adulte de Faucon d'Eléonore le 20 mai 2009 à Chatonnay (39) et 1 Pipit de Richard le 11 octobre 2009 à Sainte-Colombe (25) sont acceptées. Par conséquent, ces trois espèces figurent désormais sur la liste des oiseaux de Franche-Comté.

Modification de la liste des espèces soumises à homologation

En raison de la régularité des apparitions et de la facilité d'identification de l'espèce, l'Echasse blanche n'est plus soumise à homologation à compter de l'année 2010.

A l'opposé, la rareté des mentions a conduit les membres du CHR à inclure la Barge à queue noire dans la liste des espèces soumises à homologation en Franche-Comté. De même, en raison de la rareté des observations en période de reproduction, les données de Venturon montagnard et de Sizerin flammé sont désormais soumises à homologation entre le 15 mai et le 31 juillet. Pour le Sizerin flammé, les individus présentant les caractères de la sous-espèce flammea restent homologables durant toute l'année.



Sizerin flammé © Jean-Philippe Paul

Mode de circulation des fiches et respect des consignes de circulation établies lors de la précédente réunion

Afin de limiter les frais d'envoi, l'ordre de circulation des fiches a été modifié. La rotation des paquets suivra l'ordre suivant : Emmanuel Cretin, Jean-Philippe Paul, Marc Giroud, Jean-Marc Gérard Didier Lecornu, Christine Piotte, Dominique, Michelat, Christophe Mauvais, Julien Langlade et Thierry Petit. Le premier de la liste continuera à être décalé d'un paquet à l'autre afin qu'un roulement s'organise dans la circulation des paquets : celui qui était le premier pour le paquet A deviendra second pour le paquet B, troisième pour le paquet C... mais l'ordre ci-dessus sera respecté. Cette organisation ne doit pas pour autant ralentir la circulation des fiches et il convient d'envoyer les paquets de fiches par la poste plutôt que d'attendre une rencontre supérieure aux 15 jours de conservation d'un paquet.

Il est rappelé à chaque membre du CHR que chaque paquet de fiches doit être étudié dans les 15 jours qui suivent sa réception.

Questions diverses

Appel à candidature. Lors de la réunion, il a été proposé de faire un appel à candidatures dans le compte-rendu de cette réunion et dans la rubrique CHR du site Internet de la LPO Franche-Comté.

Si vous êtes intéressé de participer aux travaux du comité d'homologation régional, vous pouvez faire acte de candidature en adressant un courrier ou un mail à la LPO Franche-Comté ou au secrétaire du CHR (Dominique Michelat - 4 impasse des jonquilles - 25300 Sainte-Colombe - *Dominique.Michelat@wanadoo.fr*).

Le travail consiste à analyser environ 90-100 fiches d'homologation par an, reçues par voie postale par paquet de 17 à 20 fiches. L'expérience a montré qu'il est préférable que les membres du CHR soient de bons connaisseurs de l'avifaune régionale et qu'ils connaissent l'essentiel des espèces soumises à homologation en Franche-Comté. Chaque fiche doit être acceptée ou refusée. Le vote NP (ne se prononce pas) doit être le moins utilisé possible car il limite la décision du CHR (moins de votants). De plus, lorsqu'un membre ne connaît pas bien une espèce, il est toujours possible de trouver de la documentation ; certaines bibliothèques

sont bien fournies et certains membres connaissent très bien toutes les espèces que nous avons à étudier. Tout refus de fiche doit être motivé. Il faut expliquer pourquoi on refuse une fiche, d'abord pour expliquer sa décision aux autres membres, mais aussi et surtout pour justifier le refus d'une observation au rédacteur de la fiche. Ces explications permettent également au secrétaire de justifier le refus d'une fiche dans le rapport d'homologation. Du point de vue du fonctionnement, il est demandé d'étudier chaque paquet dans un délai de quinze jours maximum afin que les fiches circulent relativement vite et que les observateurs reçoivent assez rapidement l'avis du comité.

La participation au CHR sous-entend obligatoirement la rédaction de fiches d'homologation. Il est

également obligatoire de participer à la réunion annuelle du CHR, qui a lieu généralement entre fin mars et fin avril à Besançon. Même si le secrétaire assure une bonne partie du travail, les membres du CHR ont pour mission de solliciter les observateurs à rédiger les fiches pour les données d'espèces soumises à homologation.

Le mandat est de cinq ans ; le comité est en effet composé de dix membres et, sous réserve de candidats, deux postes sont susceptibles d'être renouvelés chaque année. Le travail réalisé au comité d'homologation est l'occasion de progresser dans ses connaissances sur l'identification des oiseaux car on profite de l'expérience naturaliste des autres membres. Toutes les personnes qui ont intégré un comité d'homologation reconnaissent l'aspect formateur de ce travail.

Cette réunion s'est achevée à 20h30, mais les discussions sur l'avenir de l'avifaune et d'une manière générale de la planète se sont poursuivies jusque tard dans la soirée à la terrasse d'un café de Besançon...

Dominique Michelat



Echasse blanche © Laurent Desforêt
espèce qui n'est plus soumise à homologation depuis 2009



Rubrique à



Bilan de la campagne de baguage - marquage de milans royaux en Franche-Comté

Dans le cadre du plan d'actions Milan royal, trois zones ont fait l'objet d'un suivi particulier cette année sur lesquelles des visites/contrôles de nids ont pu être effectuées : la zone du premier plateau de Besançon avec l'investissement de nombreux bénévoles et de l'équipe salariée de la LPO Franche-Comté ; le Bassin du Drugeon et la zone limitrophe de Remoray-Boujeons qui ont bénéficié, durant toute la saison de nidification, de l'appui de deux stagiaires, respectivement Pierre Cheveau et Marie-Claire Sauvage et le Sundgau belfortain piloté par François Rey-Demaneuf sans que rien n'aurait pu être fait dans cette toute nouvelle zone échantillon. Pour ce dernier secteur, il restera à finaliser son contour avant transmission au coordinateur national.

Au total, grâce à l'appui technique de deux élagueurs, 26 aires ont été visités (en incluant celle d'Esserval-Tartre (39) avec deux jeunes équipés au centre ATHENAS) pour un total de 38 poussins. Sur ces 38, 32 seulement ont été «équipés» en totalité, 3 ont été seulement bagués (trop petits pour



Jeune Milan royal © Christophe Morin

être marqués) (cf. cliché - C. Morin), 1 a été retrouvé mort au nid et 2 n'ont pu être récupérés (changement de nid ou envol).

Pour plus de détails :

- 4 nids ont été visités dans le Territoire de Belfort (2 équipés, 2 seulement bagués, 1 cadavre, 1 changement de nid)
- sur le premier plateau de Besançon : 7 nids visités (10 jeunes équipés, 1 jeune seulement bagué)
- second plateau (bassin du Drugeon et zone de Remoray-Boujeons) : 14 nids visités (18 jeunes équipés, 1 jeune volant) + 1 nid avec ses deux occupants

rapatriés vers le Centre Athenas (cf. supra). Seule cette dernière zone a hébergé une nichée de trois jeunes (cf. cliché - C. Morin)

Déjà des premiers contrôles nous sont parvenus comme cet oiseau baptisé Alice et issu du Territoire de Belfort revu à côté de son nid le 6 juillet 2010 (cf. cliché - F. Rey-Demaneuf).

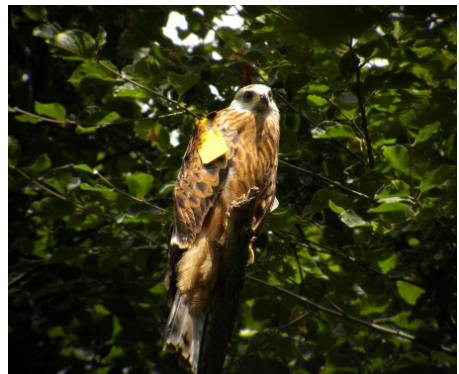
Un grand merci à Pierre Cheveau, Nick Derry, Laurent Delafollye, Antoine Dervaux, Geneviève Magnon, Claire Moreau, Corinne Petitcolin, Pierre Piotte, Marie-Claire Sauvage, Michel Sauret, Bruno Tissot... et à tous ceux que j'aurais oublié.

Le financeur de la campagne de baguage Milan royal dans le cadre du plan de restauration est la DREAL Franche-Comté.

Christophe Morin



Une nichée de 3 milans royaux juvéniles © Christophe Morin



La jeune Alice, une « belfortaine » qui ira loin ! © François Rey-Demaneuf



Actions de la LPO Franche-Comté

Etudes, plan de conservation

ZPS - Parc Naturel du Haut Jura

En 2010, la LPO Franche Comté réalise deux prestations d'études ornithologiques pour le compte du Parc Naturel Régional (PNR) du Haut Jura, dans le cadre de la mise en œuvre des documents d'objectifs de site Natura 2000.

La première est réalisée en collaboration avec l'Office Nationale des Forêts (ONF) sur le site du « Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol ». Ce dernier fait partie de sept sites qui ont ou qui vont être désignés en Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux (DO). L'étude a alors pour but la réalisation de l'inventaire du peuplement ornithologique forestier global ainsi que des recherches spécifiques sur les chouettes et pics de montagne sur l'aire considérée (~10300 ha).

La seconde étude a pour objet la réalisation de l'inventaire ornithologique sur le site Natura 2000 « tourbières et ruisseaux de Mouthe, source du Doubs ». Il s'agit de recenser le peuplement global du site et d'établir l'état des

populations de 4 espèces à fort enjeu de conservations.

Pour les deux études, le terrain a été réalisé au cours du printemps 2010 et le rendu final est attendu au cours de l'automne 2010.

Samuel Maas

Atlas & Enquête 2010 Anatidés et Limicoles

En appui de l'importante contribution bénévole, l'effort salarié de prospection pour l'Atlas a été à la fois réalisé par une approche maille aussi bien que par une approche spécifique. En concertation avec les coordinateurs départementaux, nous avons concentré les observations sur les mailles où aucune personne ressource n'était identifiée, ce qui est particulièrement le cas pour le département du Doubs, ainsi que de la recherche spécifique sur des espèces peu abondante dans la région et pas évidente à contacter, telles le blongios nain ou le petit duc scops.

L'année 2010 fut également marquée par l'enquête anatidés et limicoles nicheurs de France pour laquelle un investissement salarié fut consacré. Le but de cette enquête est d'évaluer et préciser les effectifs et la distribution

actuelle de 31 espèces des deux taxons (14 concernées dans notre région, 9 d'anatidés et 5 de limicoles). La LPO et l'ONCFS, coordinateurs du projet, se sont donc partagés les zones géographiques et les espèces à recenser sur le territoire régional.

Samuel Maas

Plan de conservation du Sonneur à ventre jaune

En préalable à la déclinaison en région d'un plan d'action national Sonneur à Ventre Jaune à partir de l'année prochaine, la DREAL et l'Union Européenne - FEDER financent en 2010 un état des lieux des connaissances et la détermination de premières pistes d'actions afin de favoriser le petit amphibien. Bien que sa régression ne soit aujourd'hui pas mise en lumière sur notre territoire – il est classé NT (potentiellement menacée) sur la liste rouge régionale -, la Franche-Comté possède une forte responsabilité pour l'espèce, partagée par quelques régions du nord-est de la France et du Massif Central, en France mais également vis-à-vis de ses voisins Allemands et Suisses.

Cyrielle Bannwarth



Sonneur à ventre jaune © Frédéric Maillot

Plan de conservation régional de la Couleuvre vipérine

En 2010, la LPO Franche-Comté a proposé à la DREAL et l'Union Européenne - FEDER de soutenir un plan de conservation régional concernant la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), justifié par :

> Le degré de menace de l'espèce en Franche-Comté (catégorie Vulnérable sur la Liste rouge régionale 2008 validée par le CSRPN).

> La méconnaissance relative de son statut depuis 2000 (depuis l'Atlas, très peu de données centralisées et surtout des connaissances personnelles dispersées d'herpétologues amateurs/experts indépendants).

> La fragilité des milieux qu'elle occupe (milieu aquatique et milieu terrestre soumis à enrichissement ou destruction ou urbanisation etc.)

> Des destructions directes par phobie et confusion avec la vipère.

> Des potentialités d'indicateur sur les réflexions « corridors biologiques » du fait de son écologie terrestre et aquatique et sur les questions de « changement climatique » en limite d'aire de distribution nationale du fait de son origine méridionale.

Les arbitrages financiers et la hiérarchisation des moyens devant la multitudes des enjeux nous conduit à une concentration cette année sur cette couleuvre en vallée du Doubs (du pays de Montbéliard à Dole) où une mise à jour des connaissances ainsi que des premières initiatives d'actions sur stations détruites ou menacées sont pertinentes et urgentes.

Dans ce contexte, nous invitons les curieux naturalistes novices, les herpétologues amateurs débutants ou chevronnés, les spécialistes etc. à avoir le réflexe de prospection de cette espèce (jamais loin de l'eau) et à les transmettre sur Obsnatu la base (<http://franche-comte.lpo.fr/>) car vous n'êtes pas sans savoir qu'on n'y saisis pas que des oiseaux ! Pour information, la Couleuvre vipérine est dite « à



Couleuvre vipérine © Jean-Philippe Paul

publication limitée » sur le site ce qui rend les informations saisies non visibles par les visiteurs qui n'ont pas des droits d'accès particulier (souci de quiétude et conservation d'espèces sensibles ou controversées). Voilà une démarche participative de conservation réduisant au maximum le chemin entre la donnée naturaliste et l'action de protection concrète.

Michel Cottet, expert indépendant et fin connaisseur des serpents de Franche-Comté, est partenaire de la LPO Franche-Comté pour l'expertise de terrain et les premières pistes d'action 2010.

Jean-Philippe Paul

Plan d'actions en faveur du Crapaud calamite

En Franche-Comté, le Crapaud calamite est classé dans la liste des espèces en danger. C'est à ce titre qu'un plan d'actions régional a été rédigé dans le courant de l'année 2009 supporté et financé par l'Etat (DREAL Franche-Comté). Il dresse un bilan de l'état quantitatif des populations de plaine,

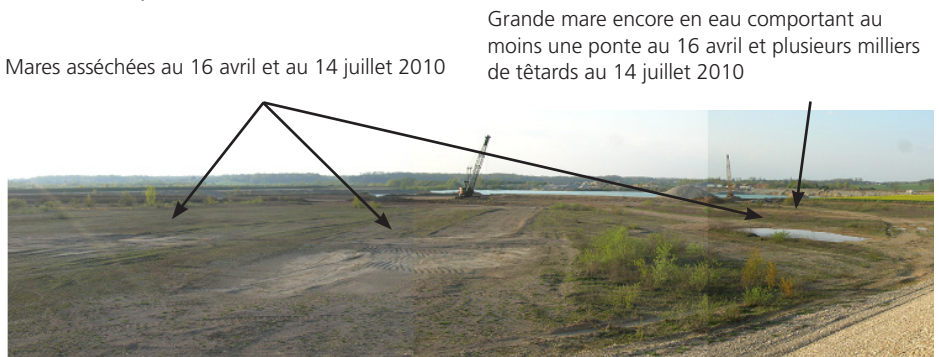
les plus menacées à court et moyen terme, et préconise des actions sur trois sites choisis en fonction de paramètres précis : Desnes/Vincent dans le Jura où les stations se distribuent sur trois zones (zone écologique dite Ecopôle, future base de loisirs du SICADesnes et carrière en exploitation) ; Mantoche dans le lit majeur de la Saône en Haute-Saône ; et Petit-Noir en basse vallée du Doubs dans le Jura également.

A l'heure actuelle, des mesures ont déjà vu le jour sur la carrière en exploitation de Vincent/Desnes en partenariat étroit avec le gestionnaire, Holcim Granulats. Une convention a été signée tout récemment et des premières actions ont été concrétisées dès le printemps 2010

avec l'aménagement de 4 mares sur le site des Pierres Levées (zone décapée en prévision d'une exploitation à moyenne échéance) (Figures 1).

L'opération, qui doit se prolonger à l'automne/hiver prochain, semble déjà avoir porté ses fruits puisque ces mares ont été colonisées instantanément par le Crapaud calamite : 16 pontes y ont été observées dès le 16 avril 2010 (dont 3 sur les mares créées). Il restera néanmoins à régler les problèmes d'infiltration d'eau et d'assèchement précoce car trois d'entre-elles n'étaient déjà plus en eau à cette date condamnant les têtards. Des constats estivaux ont permis de montrer que la plus grande des 4 mares

Figure 1: Site de la carrière de Vincent : vue sur la zone réaménagée par Holcim Granulats en faveur du Crapaud calamite



© Christophe Morin

Figure 2 : Commune de Petit-Noir, parcelle ZO 2 : vue sur différentes zones favorables au Crapaud calamite à proximité d'un ancien bassin d'extraction de granulats



© Isabelle Leducq

hébergeaient un très grand nombre de têtards.

Des actions pourraient également voir le jour avec la commune de Petit-Noir et l'Établissement public territorial du Bassin Saône & Doubs, opérateur du site Natura 2000 Basse vallée du Doubs. Dans un premier temps, il s'agira d'aménager deux à trois mares en

bordure d'un ancien bassin fréquenté par l'espèce puis de prévoir des actions de génie écologique (régénération de l'habitat aquatique, entretien et maîtrise de la végétation, etc.) favorable à cette espèce pionnière. Ces deux partenaires potentiels ont d'ores et déjà donné leur accord de principe (Figures 2 & 3).

Christophe Morin

Figure 3 : Commune de Petit-Noir : localisation du secteur devant faire l'objet d'aménagements en faveur du Crapaud calamite



Plan d'action Chevêche - Réseau Ferré de France (RFF)

Dans le cadre du plan d'action régional Chevêche d'Athéna (soutenu par la DREAL en 2008 et 2009), un projet de plantation de vergers hautes-tiges et de pose de nichoirs a été développé sur le secteur d'Audeux allant de Noironne à Etrabonne (25). Cette action concrète de conservation d'une espèce « en danger » sur la liste rouge de Franche-Comté est animée dans les villages par les bénévoles du Groupe local d'Audeux. Actuellement, une vingtaine de propriétaires se sont engagés à planter des variétés locales de fruitiers (priorité donnée aux pommiers et poiriers), à gérer leur verger écologiquement et à installer un nichoir à Chevêche. Ainsi, environ 200 arbres seront plantés afin de

garantir à terme un maillage d'habitats favorables à l'emblématique chouette et plus largement à l'ensemble de la faune occupant ces milieux. Afin de mener à bien cette action, un financement au titre des mesures supplémentaires de RFF (Réseau Ferré de France) sera sollicité pour acheter les fruitiers ainsi que les clôtures de protection parfois nécessaires à la préservation des jeunes arbres. Les nichoirs seront quant à eux suivis par les bénévoles du Groupe local, fortement mobilisés sur la problématique et dont l'investissement a déjà permis de prouver la nidification ou le gîte dans plusieurs nichoirs en place depuis 2008/2009. Par ailleurs, un projet du même type a déjà abouti en Haute-Saône sur une vingtaine de communes, par le Syndicat Intercommunal du Pays de Saulx. Cette dynamique engagée pourra être élargie à d'autres communes franc-comtoises. Les Groupes locaux et bénévoles de la LPO motivés pourront ainsi bénéficier des premières expériences afin de mobiliser de nombreuses personnes autour d'une démarche similaire sur leur territoire.

Cyrielle Bannwarth & Daniel Gillet

Espace Naturel Sensible (ENS) Rainette & Lézard vert

Avec le soutien du Conseil général du Doubs, et dans le cadre des réflexions sur les continuités écologiques, des prospections spécifiques du Lézard vert sont réalisées afin de déterminer sa répartition en limite d'aire dans le Département du Doubs. Les sites prospectés vont de Roset-Fluans à l'ouest aux pelouses de Montfort à l'est et remontent en vallée du Doubs au nord jusqu'aux anciennes stations en amont de Besançon sur Vaire-le-Petit et Marchaux. La question des continuités de milieux favorables au Lézard vert (sélectionné alors comme espèce « indicatrice » des continuités de milieux de pelouses dans l'est du Département) a été posée lors de l'étude expérimentale « Trame verte et bleue » initiée par la LPO en 2009, en moyenne vallée de la Loue. L'un des objectifs de la politique Trame Verte et Bleue issue du Grenelle sera de considérer l'expansion d'espèces face aux dynamiques de changements climatiques. En Franche-Comté, le Lézard vert fait partie de ces espèces. Au-delà du secteur étudié l'année dernière, l'état des lieux de la répartition de l'espèce en 2010 permettra d'identifier les secteurs de blocage potentiel (perte de continuité) à l'expansion du Lézard vert (et espèces associées) vers le Nord et l'Est. On peut par exemple s'interroger sur le lien entre la disparition du Lézard sur les collines bisontines et la perte de connectivité avec les stations plus au

sud de la vallée du Doubs et de la Loue (par exemple, enrichissement des milieux le long de la N83). N'hésitez donc pas à transmettre vos observations afin d'affiner le diagnostic !

Cyrielle Bannwarth

Liste rouge : publication en ligne et ouvrage de synthèse

En début d'année, nous avons lancé un appel à participation pour la rédaction de monographies spécifiques sur les espèces menacées de Franche-Comté. Ce projet retardé au premier semestre reprend dès à présent. Les premières contributions vont être relues et mises en forme. La participation de toute personne volontaire intéressée par la rédaction d'un ou plusieurs textes est toujours possible. Ces monographies seront publiées en ligne sur le site de la LPO Franche-Comté. Ainsi, l'avancée rapide des connaissances (distribution, effectifs, actions de conservation etc.) sera traduite par une mise à jour régulière.

Parallèlement nous rédigerons d'ici le premier trimestre d'année 2011 un ouvrage de synthèse (publication papier) sur les espèces menacées de la région (oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles) complémentaire et lié aux monographies en ligne.

Jean-Philippe Paul



nicheurs rares

Première reproduction de la Mouette rieuse en Franche-Comté en 2010

Comme un clin d'œil pour l'Atlas des oiseaux nicheurs, après l'Aigrette garzette en 2009, l'année 2010 apporte aussi une nouvelle espèce d'oiseau nicheur pour la région Franche-Comté : la Mouette rieuse. Ce laridé très commun évitait notre région qui était jusqu'alors une des rares de France non occupée par l'espèce. Par manque d'habitat favorable et par manque de colonie plurispécifique attractive, la Mouette rieuse n'était qu'un migrateur, hivernant et estivant. Un couple isolé a élevé 3 jeunes sur un site de basse vallée du Doubs au sein d'une colonie de Sterne pierregarin. Didier Lavrut est l'heureux découvreur de cet évènement.

Jean-Philippe Paul

Rôle des genêts : année catastrophique

En 2010, un seul Rôle des genêts a été contacté dans la région Franche-Comté, dans la réserve naturelle de Remoray (25).

Ce bilan catastrophique est constaté malgré la prospection de secteurs réguliers (région de Vesoul, Saône/Lanterne, Bassin du Dugeon, Vallière etc.). Une fois n'est pas coutume, la pression d'observation liée à l'atlas et l'augmentation de la transmission des données sur la base en ligne n'a aucun impact sur la détection de cette espèce aux effectifs très aléatoires.

Jean-Philippe Paul



Mouette rieuse © Bernard Marconot



Incertain temps...

Retour exceptionnellement précoce pour la Pie-grièche écorcheur en Franche-Comté au printemps 2010

La Pie-grièche écorcheur est généralement de retour à la toute fin avril et typiquement début mai lorsque les mâles reprennent leurs postes au sommet des buissons. Cet oiseau bien visible, traditionnellement bien noté par les observateurs, largement répandu dans notre région (au cœur de son aire de distribution) est donc un bon candidat pour les études phénologiques sur les dates de migration. Lorsque le 20 avril 2010, la liste obsnatu-fc annonce le premier mâle de Pie-grièche écorcheur à Amancey (25) pendant un passage STOC EPS, il s'agit de la 3ème date la plus précoce enregistrée dans la région (après le 14 avril 2004 à Ruffey-le-Château (25) et le 16 avril 2008 à Gray (70). Il est alors trop tôt pour parler de retour précoce sur la base d'une seule observation. Néanmoins, la suite confirma la tendance suspectée avec des observations quotidiennes de l'espèce durant toute la dernière décennie d'avril, ce qui est exceptionnel

et donne ainsi l'impression d'un retour généralisé de l'espèce avancé d'environ 10 jours ! L'hypothèse d'un effet « base de données en ligne » ou « atlas » est avancé mais ne tient pas comme seule explication à plusieurs titres : tout d'abord les premières observations entre le 20 et le 25 avril ont été effectuées soit par des observateurs réguliers, soit sur des sites traditionnellement fréquentés à cette époque (Petit-Noir, Villers-sur-Port), soit à domicile, soit lors de protocoles justement reconduits chaque année (STOC EPS) etc. ; ensuite il est impensable qu'une pression d'observation accrue une année remette en cause radicalement les caractéristiques phénologiques d'une espèce commune bien connue.

Faire parler les chiffres...

Afin de tester si l'année 2010 est différente des autres années sur la période 1990-2010, nous avons étudié un jeu de données comprenant les

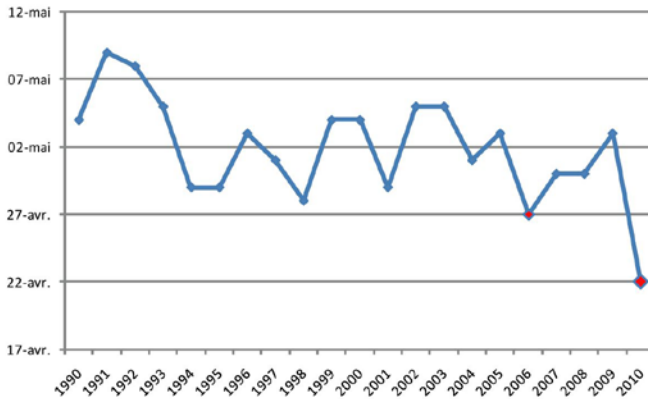


Figure : Date moyenne des 10 premières données de Pie-grièche écorcheur au printemps (1990-2010) en Franche-Comté.

10 premières observations de Pie-grièche écorcheur par année (soit 210 observations). Le test non paramétrique de Kruskal-Wallis a été utilisé (homoscédasticité non respectée). Au vu des résultats (voir graphique), il existe bien une différence entre les années (test KW : $KW = 127.16$; $ddl = 20$; $p < 0.0001$). Un test a postériori permet de déterminer quelles sont les différences en regroupant les années suivant la significativité des différences. L'année 2010 (ainsi que l'année 2006) sont donc significativement différentes ($p < 0.05$) des autres années de part la précocité des données.

Postulat : l'effet « base de données en ligne » et « atlas » est minimisé par le fait que traditionnellement les observateurs ont toujours noté « leur » première pie-grièche écorcheur, que ceux qui ont fourni les 10 premières données en 2010 fournissaient déjà des données l'année précédente 2009,

année où la base de données et l'atlas étaient en vigueur et où l'espèce est pourtant arrivée significativement plus tard qu'en 2010.

Discussion

Le ressenti « en direct » des événements via la liste de discussion et la base de données en ligne a permis de suspecter un « accident » phénologique pour le retour de la Pie-grièche écorcheur au printemps 2010. Le ressenti est confirmé par une première analyse des données. La thématique des conséquences possibles des changements climatiques sur la biodiversité et notamment sur la biologie des oiseaux, permet d'être abordée de manière participative grâce à l'efficacité croissante de la pression d'observation et des outils de gestion des données naturalistes. Parmi les explications possibles, difficiles à démontrer sans recherches approfondies, on peut imaginer les conditions climatiques favorables lors du trajet de retour à la mi



Pie grièche écorcheur © Jean-Philippe Paul

avril en Afrique orientale, Moyen-Orient et Europe du sud-est, une population plus importante gonflée par une bonne reproduction l'année précédente, ou bien évidemment une combinaison de facteurs. La figure ci-dessus montre en outre une impression de cycles réguliers de 3 ans qu'il reste à élucider.

Même si l'on ne doit pas confondre accident et tendance, ni évènement météorologique et climat, il s'avère que le retour exceptionnellement précoce de ce migrateur au long cours au printemps 2010 dans notre région s'inscrit bien dans une tendance. En effet, des études régionales précédentes avaient déjà démontré statistiquement la tendance à un retour printanier significativement de plus en plus précoce de la Pie-grièche écorcheur en Franche-Comté, affichant même un retour avancé de 13 jours entre 1980 et 2005 (Hanol 2005, Flaven 2008) !

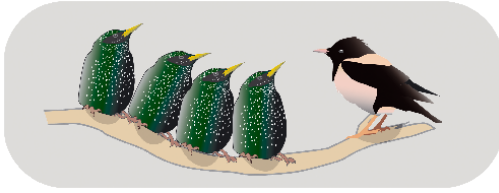
Jean-Philippe Paul & Isabelle Leducq

Source des données : Obsnatu la Base (<http://franche-comte.lpo.fr/>). Données fournies par : (archive) LPO Franche-Comté, Alfred Naal, Bernard Marconot, Bruno Tissot, Christine Piotte, Christophe Mauvais, Christophe Morin (LPO Franche-Comté), Claude Colombier, Cyril Sénéchal (ONCFS), Didier Lavrut, Didier Lecornu, Dominique Michelat, Emmanuel Cretin, Francis Raoul, François Dehondt, Frédéric Jussyk, Frédéric Maillot, Frédéric Ravenot, Hugues Pinston, James Jean-Baptiste, Jean-Christophe Weidmann, Jean-Marie Michelat, Jean-Philippe Paul, Jérôme Gardet, Jérôme Menetrey, Jérôme Salvi, Laurent Deforêt, Luc Bardin, Luc Bettinelli, Marc Giroud, Marc Montadert, Michael Coeurdassier, Nick Derry, Noël Jeannot, Pierre Cruzier, Pierre Piotte, Thierry Petit, Thomas Deforêt, Willy Guillet, Xavier Vacheret.

Bibliographie non exhaustive :

Hanol, J. (2005). – Phénologie migratoire des oiseaux de Franche-Comté de 1980 à 2003. TER Université de Franche-Comté, GNFC, 21 p.

Flaven, A. (2008). – Les effets du réchauffement climatique sur la phénologie et sur l'évolution des populations d'oiseaux migrants en Franche-Comté de 1980 à 2005. TER. Université de Franche-Comté, LPO Franche-Comté. 24 p.



curiosités ornithos

Observation d'une pie-grièche hybride dans le Jura

Alors que la journée du 19 mai 2010 était dédiée à de la prospection Atlas en vallée de l'Ognon, un détour par Thervay (39, Jura) fut réalisé au retour... Alors que j'observe un traquet motteux sur la droite d'une petite route, mon regard est attiré sur la gauche par la présence d'un oiseau étrange dans un buisson épineux... Premier regard, le cœur s'emballa, le cerveau aussi, une pie grièche se tient de face, perchée sur un roncier ! L'individu présente un ventre de couleur ocre, qui me fait d'abord penser à la pie grièche à poitrine rose (PGPR), oiseau exceptionnel pour notre région. Je me précipite sur l'appareil photo, me disant que le temps me serait permis de détailler les critères sur photographie plutôt que sous l'adrénaline du moment ! Un premier déclenchement, l'oiseau se retourne... Deuxième surprise, le dos est gris et surtout marqué par deux larges plages blanches au niveau des scapulaires ainsi qu'une fenêtre blanche à la base des rémiges primaires... « Une PGPR aux scapulaires bizarres », tel, a été mon impression à chaud.

A froid, cet oiseau atypique fut détaillé en présence d'autres ornithologues régionaux l'ayant observé. De nombreuses discussions furent échangées sur cet individu, avec la participation d'ornithologues et experts français, pour arriver à une identification probable (difficile d'être affirmatif dans les cas d'hybridations) de pie grièche hybride entre une pie-grièche écorcheur (PGE) et une pie grièche à tête rousse (PGTR). Les couples mixtes entre ces deux espèces existent malgré leur extrême rareté. Ils se constituent généralement dans des lieux où la PGTR est rare, et le couple mixte est souvent constitué d'un mâle d'écorcheur et d'une femelle de tête rousse. Lors des 40 dernières années en France, 11 couples ont été recensés (Lefranc N., comm. pers.), dont les derniers furent observés (et publiés) dans le Puy de Dôme en juillet 2007 (Lallemant J.J. & Riols R., Grand Duc 71 - 2007) et en Loire Atlantique en 2009 (Raitière W., Ornithos 17.2 - 2010), avec dans les deux cas un succès de reproduction avéré.

Des mâles adultes d'hybride PGE x PGTR supposés ont déjà été observés. Par exemple, cela fut le cas à Malte en 2007 où l'oiseau fut découvert pris dans



Pie grièche hybride mâle © Samuel Maas



Pie grièche écorcheur femelle © Samuel Maas

des filets de baguage ; dans le nord-est de l'Yonne en 2007 (Bouzendorf F., in prep) ou encore en Lorraine en 2006 (Besançon T., in prep). De manière beaucoup plus anecdotique, Lefranc N. (comm. pers.) signale la reproduction en 2005 et 2006 d'un couple mixte entre un mâle probable de pie grièche hybride PGE x PGTR et une femelle PGE en Belgique, à Famenne.

En tout cas l'oiseau de Thervay fut revu régulièrement jusqu'au 23 mai 2010, perdu de vue, puis retrouvé le 18 juin pour une belle surprise ! Monsieur a fais comme son ami Belge et s'est apparié à une femelle PGE. Le couple a depuis lors été suivi régulièrement, et l'éclosion de 4 jeunes s'est effectuée aux environs du 2 juillet. L'affaire reste encore à suivre et fera l'objet d'une publication. Peut-on

être sûr que les jeunes sont le fruit de cet accouplement mixte ? Atteindront-ils l'envol sans encombre ? Le mâle hybride ou les jeunes reviendront-ils sur le site l'année prochaine ? Soyez sûr que je vous tiendrais au courant...

Samuel Maas



Jeune bagué de la nichée suivie © Samuel Maas

Faits marquants résumés de novembre 2009 à juillet 2010.

Cygne noir : 1 du 6 au 9.03 à Montbéliard (25), 1 le 18.04 à Réchésy (90).

Cygne de Bewick* : 1 du 25 au 27.02 à Dole (39).

Cygne chanteur* : 6 ind. du 5 au 24.01 puis un 7ème ind. le 4.02 à Suarce (90).

Oie rieuse* : 1 ind. le 25.02 à Dole (39).

Bernache nonnette* : 1 ind. les 12 et 15.05 à Chaux (90).

Ouette d’Egypte : 89 données dans les 4 départements avec un décompté délicat des individus qui se déplacent beaucoup dans le nord-est de la région notamment (plus de 30 ?). Comportements nuptiaux notés dans le Territoire de Belfort et le Jura.

Tadorne casarca : 23 données concentrées en Haute-Saône (vallée de la Lanterne notamment) et dans le nord est du département.

Canard carolin : vu à Fontenu (39), Valentigney (25), Pontarlier (25), Montbéliard (25) et Mantoche (70).



Fuligule à bec cerclé © Didier Lavrut

Canard mandarin : vu aux Magny (70), à Fontenu (39), Pontarlier (25), Buthiers (70) et Montbéliard (25). La similitude des localités concernées par le Canard carolin est ostensible.

Fuligule à bec cerclé* : découverte d’un mâle nuptial le 6.06 à Saint-Baraing (39). Revu en éclipse aux Deux-Fays (39) les 14 et 31.07.

Fuligule nyroca* : 1-2 ind. du 14.11.09 au 10.01 au lac de Chalain (39), 2 le 4.02 puis 1 le 14.02 à Osselle et Roset-Fluans (25), 1 du 19.02 au 15.03 à Vaivre-et-Montoille (70), 1 le 23.03 à Bouverans (25), 1 le 25.03 à Suarce (90), 2 le 14.05 à Grande-Rivière (39), 1 le 17.05 au Deschaux (39), 1 le 14.07 aux Deux-Fays (39).



Pélican frisé adulte © Didier Lavrut

Fuligule milouinan* : 1 jeune mâle le 10.01 à Desnes (39), 1 fem. les 13 et 14.01 à Cromary (70) puis probablement la même le 17.01 à Marnay (70). 1 fem. Les 22 et 23.02 à Vaivre-et-Montoille (70).

Eider à duvet : la famille (couple et fratrie née en 2008) vue à Coiselet (39) du 13.11.09 au 13.03. Ailleurs, 5 puis 4 ind. sur Fournet-Blancheroche (25) les 24 et 31.01.

Harelda boréale* : 1 mâle imm. Du 16 au 23.12.09 aux Grangettes (25).

Garrot albéole* : 1 fem. du 2 au 16.01 à Fontenu (lac de Chalain) (39) ce qui fait beaucoup de canards exotiques sur ce site cet hiver.

Plongeon imbrin* : 1 imm. du 4.11.09 au 10.01 aux Grangettes (25).

Pélican frisé* : incroyable adulte nuptial le 2.05 à Balaisaux (39).

Crabier chevelu* : 1 ind. le 5.07 à Chouzelot (25).

Spatule blanche* : 1 ind. à Chenevrey-et-Morogne (70), Sornay (70) et Pagny (39) les 3 et 4.05. Une les 7 et 8.06 à Breurey-lès-Faverney (70).

Vautour fauve : 2 le 23.05 à La Vèze (25), 3 le même jour à Nans-sous-Sainte-Anne (25), 1 le 24.05 à Jougne (25), 1 le 28.05 à Pessans (25) et 1 le 28.06 à Arlay (39).

Circaète Jean-le-Blanc* : 72 données entre le 22.03 et le 30.07, essentiellement dans le sud Jura (39) et en moyenne/basse vallée de la Loue (25/39). Ailleurs, 1 ind. le 29.05 à Sainte-Colombe (25).

Buse pattue* : 1 ind. le 2.02 dans une localité étonnante, à Gizia (39).

Aigle pomarin* : obs. du 10.04 au 20.07, retour du couple nicheur et élevage d'un jeune dans le Haut Doubs.

Aigle royal* : 1 imm. le 20.05 dans le val d'Epy (39), 1 couple le 22.06 à La Pesse (39).

Aigle botté* : 1 ind. clair le 9.05 à Petit-Noir (39)/Fretterans (71).

Faucon kobez : 1-2 du 30.04 au 12.05 à Houtaud (25), 1 mâle le 3.05 à Frasné (25), 1 mâle imm. le 8.05 à Champagne-sur-Loue (39), 1 fem. le 10.05 à Menoux (70), 1 fem. le 16.05 à Chancey (70), 1 mâle le 19.05 à Bouverans (25), 1 mâle imm. le 21.05 à Marigny (39), 1 fem. le 22.05 à Bonnevaux (25), 1 mâle ad. le 4.06 à Quingey (25), 1 femelle le 5.06 à Vézelois (90) et 1 mâle le 21.06 à Etupes (25).

Echasse blanche : 1 le 14.07 à Petit-Noir/Fretterans (39/71).

Pluvier guignard* : 1 ind. le 1.04 à Pagney (39).

Pluvier argenté : 1 le 18.02 à Fédry (70).

Bécasseau sanderling* : 1 le 7.05 aux Grangettes (25).

Bécasseau de Temminck* : 1 ad. les 11 et 12.05 à Osselle (25).

Mouette pygmée : 1 les 16.12.09, 6 et 7.01 aux Grangettes (25), 1 ind. en hivernage complet du 22.12 au 7.03 à Fournet-Blancheroche (25), 6 ad. le

30.12.09 à Vaire-et-Montoille (70) puis Pusey (70), 6 (mêmes ?) le lendemain 1.01 à Thervey (39), 1 le 2.01 puis 1 les 26 et 30.04 à Vaire-et-Montoille (70), 1 le 30.04 à Pontarlier (25) et 1 le 1.05 aux Granges-Narboz (25).

Goéland railleur* : 1 ad. le 1.05 aux Granges-Narboz (25).

Goéland argenté* : 2 les 4 et 5.11.09 à Labergement-Sainte-Marie (25), 2 étonnants le 4.06 à Blussans (25).

Goéland pontique* : 1 le 7.11.09 à Bouverans (25), 1 possible le 15.05 à Osselle (25).



Faucon kobez © Alfred Naal

Mouette tridactyle* : 1 du 5 au 11.11.09 à Vaivre-et-Montoille (70), 1 ad. le 7.03 à Fournet-Blancheroche (25).

Sterne hansel* : 1 le 4.06 à Vaivre-et-Montoille (70).

Sterne arctique* : 1 ad. le 20.05 à Osselle (25).

Guifette leucoptère* : 1 le 2.05 à Suarce (90), 1 le 27.05 à Osselle (25).

Perruche à collier : 1 les 20.03 et 19.04 à Delle (90).

Petit-duc scops : 1 le 16.04 à Arinthod (39), 1 du 26.04 au 22.05 à Chouzelot (25), 1 du 5 au 30.05 à Septmoncel (39), 1 le 22.05 à Chamblay (39), 1 le 7.06 à Falletans (39).

Pic tridactyle* : 2 le 18.05 puis 1 mâle le 3.06 dans le massif du Risoux (39).

Alouette haussecol* : 1 le 13.03 en un lieu étonnant à Geney (25).

Hirondelle rousseline* : 1 le 2.05 à Roye (70). Troisième année consécutive pour cette espèce en Franche-Comté !

Pipit à gorge rousse* : 1 les 24.04 et 2.05 à Villers-sur-Port (70).

Bergeronnette des Balkans* : 1 les 3 et 4.05 aux Grangettes (25).

Bergeronnette de Yarrell* : 2 le 28.02 à Graye-et-Charnay (39), 1 le 18.04 à La Rivière-Drueon (25), 1 le 22.04 à Rochejean (25).



Garrot albéole © Marc Giroud

Cisticole des joncs* : 1 le 4.11.09 à Osselle (25), 1 les 26 et 27.05 à Pusey (70).

Locustelle lusciniöide* : 1 le 28.05 à Malbuisson (25), 1 le 4.06 à Vy-le-Ferroux (70).

Fauvette passerinette* : 1 cht. Le 3.05 à Bouclans (25).

Pie-grièche à poitrine rose* : 1 ind., belle découverte le 13.06 à Montbéliard (25).

Pie-grièche à tête rousse hybride écorcheur : 1 ind. mâle nicheur du 19.05 au 13.07 à Thervay (39).

Venturon montagnard : une seule observation ! 1 ind. le 22.12 aux Molunes (39).

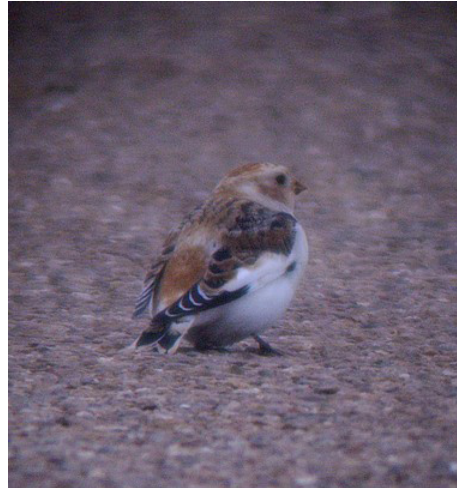
Sizerin flammé boréal* : 2 du 1 au 11.12.09 à Chauv (90), 1 le 8.12.09 à Offemont (90), 3 le 5.01 à Giromagny (90), 1 le 7.02 à Bannans (25).

Roselin cramoisi* : 1 cht. le 26.05 à Sainte-Colombe (25).

Bruant des neiges* : 1 le 20.01 à Comberjon (70).

Sources principales : Obsnatu la base (<http://franche-comte.lpo.fr/>) et Obsnatu-fc la Liste (<http://fr.groups.yahoo.com/group/obsnatu-fc/>).

*données soumises à homologation régionale ou nationale (télécharger une fiche d'homologation sur le site de la Lpo). Leur validité est donc réservée à cette condition d'homologation.



Bruant des neiges © Jean-Marc Gérard



Cygnés chanteurs © Bernard Marconot



Cygnes chanteurs © Bernard Marconot

Merci aux nombreux observateurs pour la transmission de ces observations :

Aimé Schmitt, Alain Bauermeister, Alain Chiffaut, Alfred Naal, Alic Rome, Bernard Marconot, Bruno Cattenoz, Catherine Saliner, Cécile Rolland, Cédric Seguin, Christian Chopard, Christine Piotte, Christophe Dassonneville, Christophe Jacques, Christophe Mauvais, Christophe Morin (LPO Franche-Comté), Christophe Ruellan, Chrystophe Scharly, Cindy Galmiche, Claude Colombier, Claude Ferrois, Cyril Sénéchal (oncfs), David Maire, Davy Guinchard, Didier Dubail, Didier Lecornu, Dominique Hélin, Dominique Michelat, Emilien Vadam, Emmanuel Cretin, Emmanuel Fayolle, Éric Renaud, Éric Wolff, Florence Bau, Francine Praud, François Gremillard, François Rey-Demaneuf, Frédéric Crimmers, Frédéric Lonchamp, Frédéric Maillot, Frédéric Ravenot, Gabriel Aubry, Georges Lignier, Gretl Nardin, Guillaume Halliez, Guillaume

Petitjean, Guillaume Wolff, Guy Marguet, Isabelle Leducq, Jean-Baptiste Fagot, Jean-Christophe Weidmann, Jean-Claude Chevrot, Jean-Claude Desprez, Jean-Claude Rodriguez, Jean-Marc Wichtrey, Jean-Marie Michelat, Jean-Philippe Paul, Jérémie Cholet, Julien Barlet, Julien Langlade, Kevin Moroy, Laurent Beschet, Laurent Deforêt, Louis Morlet, Luc Bettinelli, Marc Cruzier, Marc Giroud, Marc Sauget, Marielle Sauget, Michel Faivre (90), Michèle Gallecier, Michèle Jehlen, Michèle Rome, Nelly Dubarry, Nick Derry, Nicole Tournier, Noël Jeannot, Patrice Correia, Patrick Wolff, Philippe Legay, Pierre Cruzier, Pierre Durlet, Pierre Piotte, Sabrina Clement, Samuel Delon, Samuel Maas, Sébastien Jacquin, Sébastien Lamy (ONCFS), Sébastien Y. Roué (Cpepesc Franche-Comté), Serge Galliou, Serge Graub, Severine Gaudeau, Simon Rolland, Thierry Fernez, Thierry Hue, Thierry Petit, Thomas Cellier, Vincent Dams, Vincent Gaillard, Vincent Senechal, Willy Guillet.

Le Bulletin Obsnatu est d'abord un média numérique (format PDF). Merci de transmettre votre e-mail à la LPO Franche-Comté pour le recevoir (max. 3 Mo). Pour recevoir une version papier en noir et blanc, une participation de 5 euros par an est nécessaire (voir bulletin d'adhésion). Le Bulletin Obsnatu est cofinancé par la DREAL Franche-Comté, la Région Franche-Comté et l'Union européenne. L'Europe s'engage en Franche-Comté avec le Fonds européen de développement régional

